

nation nomade n'a de rapports entre elle que la communauté de croyances et de désirs ; le reste lui est étranger. Elle s'ignore elle-même , et le passé de son exil lui est aussi inconnu que son avenir. Dans ce silence de la tradition , quelques documents relatifs à la prospérité ou aux misères de ce peuple restent seuls épars au milieu des histoires de notre ville ; mais l'obscurité qui les entoure est augmentée encore par les nombreuses révolutions des pouvoirs qui gouvernèrent Lyon. Aucun fait saillant ne vient d'ailleurs dessiner plus particulièrement cette époque. L'existence civile des Juifs à Lyon fut exempte de grandes catastrophes , nous pouvons le croire , et leur synagogue ne brilla jamais d'un vif éclat. On est donc obligé de marcher à tâtons pour suivre le fil de la législation judaïque , souvent interrompu et bien souvent retrouvé par hasard.

Deux opinions se présentent sur l'époque de la migration des Israélites en notre ville. La première, avancée par M. Eliaçin Carmoly, grand rabbin de Belgique , dans son mémoire présenté à l'Académie de Bruxelles , est celle-ci : les fondements de la colonie juive à Lyon furent jetés par Hérode , fils d'Hérode-le-Grand , et bientôt elle s'accrut , parce que les Hébreux , chassés de leur patrie , y trouvèrent une retraite avantageuse. Je ne pense pas que le premier établissement des Juifs remonte à cette époque. Josephé, au livre XVIII de ses *Antiquités judaïques*, nous apprend en effet qu'Hérode, Tétrarque de Galilée et de Porée , fut exilé à Lyon , ville des Gaules , ainsi qu'Hérodiade, sa femme, sœur d'Agrippa ; mais cet exil fut prononcé par l'empereur Caligula , alors qu'Hérode était venu à Baïes , petite ville de la Campanée , solliciter la pourpre royale. Si le Tétrarque Hérode eût reçu l'ordre de ce bannissement pendant qu'il était encore dans la Judée , on comprend que son influence aurait pu entraîner une foule nombreuse ; il n'en fut pas ainsi. Des esclaves seuls durent accompagner Hérode en Italie ; et comme Caligula le dépouilla tout à la fois de la Tétrarchie et de ses immenses